

AVIS PUBLIC

La municipalité de Deschambault-Grondines a aliéné en faveur de :

- M. Émile Trottier et Mme Brenna West : un terrain portant le lot numéro 6 615 718 du cadastre du Québec, pour un montant de 44 125,11 \$;
- M. Maxime Laberge et Mme Marie-Ève Petitclerc : un terrain portant le lot numéro 6 615 720 du cadastre du Québec, pour un montant de 89 759 \$.

DONNÉ À DESCHAMBAULT-GRONDINES, CE 5 OCTOBRE 2026.

" Karine St-Arnaud "

Karine St-Arnaud, directrice
générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Karine St-Arnaud, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Deschambault-Grondines, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 5 octobre 2026, entre 8 heures et 18 heures.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication.

" Karine St-Arnaud "

Karine St-Arnaud, directrice
générale et greffière-trésorière